



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire qui se tiendra le 5 juillet 2022, à 19 h 30 à la salle du conseil au 421, 4^e avenue, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante:

Adresse et lot : **810, rue Paul-Lussier - Lot 5 578 840**

Nature et effets : Cette demande vise à obtenir une dérogation pour permettre une entrée charretière mesurant 18.5 mètres alors que le règlement de zonage 307-2006, permet une largeur maximale de 11 mètres.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil, lors de la séance ordinaire du 5 juillet 2022.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 21 juin 2022.

Micheline Martel, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière